



UN PAS AVEC VOUS

*Bulletin d'informations générales de la
Municipalité de Mauborget*

N° 05 19 juillet 2006 /ag

DECHETTERIE

La Municipalité va entreprendre prochainement diverses modifications quant à l'organisation et l'emplacement des déchets ménagers, papiers, verre, etc..

En effet, la benne à papier sera entreposée au site de la Côte, avec les bennes à ferraille et déchets encombrants. Ainsi, vous pourrez chaque mois éliminer vos déchets encombrants et ferraille.

La benne à verre, les conteneurs à poubelles, et les divers tonneaux pour le ramassage de l'aluminium, pile, fer blanc, etc, seront entreposés à la Magnenaz.

Toutefois, nous vous informons que le prochain ramassage du papier aura encore lieu le samedi 22 juillet 2006 de 11h30 à midi comme d'habitude sur la place de parc du village.

Nous vous prions donc de bien vouloir noter les nouveaux horaires et endroits de ramassage détaillés ci après.

La Municipalité

Horaire dépôt poubelles, papiers et verre :



SITE DE LA CÔTE

à partir du samedi 05 août 2006

Vieux papiers, Déchets encombrants, Ferraille

Ouverture

Chaque 1^{er} samedi du mois de 11h00 à midi

Les papiers doivent être ficelés et les cartons pliés et ficelés.

SITE DE LA MAGNEAZ

à partir du vendredi 1^{er} septembre 2006

Déchets ménagers et verre

poubelles, pet, aluminium, fer blanc, capsules de machines à café, piles,..etc dans les conteneurs prévus à cet effet

Ouverture

du vendredi 17 heures au lundi 18 heures.

Toute information concernant le tri ou le dépôt des ordures ménagères peut être obtenue auprès de M. Grandjean ☎024 436 22 39.

Appareils électriques, appareils ménagers, etc.

Tous les appareils électriques ou ménagers doivent être déposés gratuitement auprès de la STRID ou auprès d'un revendeur.